

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier Street / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply  
Arrangement - Révision à une demande  
pour un arrangement en matière  
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Procurement Strategies Division / Division des  
stratégies d'acquisition  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, 11C1  
Phase III, Tower C  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> DAMA-SOLUTION	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> E60ZN-15TSSB/A	<b>Date</b> 2015-03-13
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> E60ZN-15TSSB	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>File No. - N° de dossier</b> 017zn.E60ZN-15TSSB	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZN-017-28439	
<b>Date of Original Request for Supply Arrangement</b> 2015-02-06 <b>Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale</b>	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2015-03-23</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Paradis, Lise	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 017zn
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 953-0442 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 997-2229
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZN-15TSSB/A

Amd. No. - N° de la modif.

007

Buyer ID - Id de l'acheteur

017zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZN-15TSSB

File No. - N° du dossier

017znE60ZN-15TSSB

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

**VOIR DOCUMENT CI-JOINT**

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSSB/A

Amd. No. - N° de la modif.  
007

Buyer ID - Id de l'acheteur  
017zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSSB

File No. - N° du dossier  
017zn.E60ZN-15TSSB

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **CETTE MODIFICATION #007 A POUR BUT DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS RECUS.**

### **MOTIF DE LA MODIFICATION :**

Dans la présente, le Canada répond aux questions reçues durant la période 3 – Dernière période supplémentaire pour les demandes de renseignements, concernant la soumission, comme il est prévu à l'article 2.7 - Demandes de renseignements – demande de soumissions. Veuillez noter que le Canada n'est pas tenu de répondre aux questions selon un ordre séquentiel.

### **Questions et réponses**

#### **Question 35:**

En raison de la complexité de la demande, PWGSC envisagera-t-il d'accorder une prolongation?

#### **Réponse 35:**

Veuillez référer à la modification 006 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A).

#### **Question 36:**

*Bien que la question suivante a été soumise pour la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A), la réponse s'applique également à la DAMA (E60ZN-15TSSB/A).*

Les catégories qui nous ont été accordées au Palier 2 sont moins nombreuses que les catégories que nous détenons pour l'OC et le Palier 1. Si nous voulons ajouter d'autres catégories au Palier 2 que nous détenons présentement pour l'OC et le Palier , qu'est-ce qui est exigé?

#### **Réponse 36:**

Bien que les fournisseurs qui répondent aux critères obligatoires du Palier 2 seront considérés comme ayant satisfait aux critères obligatoires du Palier 1 s'ils ont indiqué dans la CCD qu'ils souhaitent fournir les deux paliers, conformément à l'article 4.2 Méthode de sélection dans la Partie 4 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et l'article 4.2 Méthode de sélection dans la Partie 4 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), l'inverse ne est pas applicable. C'est à dire, les fournisseurs qui répondent aux critères obligatoires du Palier 1 ne sont pas considérés comme ayant satisfait le Palier 2. Ils doivent présenter une justification au moyen de sommaires de projets et références justificatives conformément à la Pièce-jointe B de la DOC/AMA et de la DAMA. Ils doivent également indiquer dans la CCD qu'ils souhaitent fournir les deux paliers.

#### **Question 37:**

La section 6.4.2 indique que nous avons l'option de faire des changements à notre arrangement à l'une des périodes de mise à jour pendant l'année. En plus de faire des changements aux volets, est-ce qu'on peut faire des changements aux paliers? Par exemple, si nous sommes présentement qualifiés pour le Palier 1 et que nous soumettons l'attestation des droits acquis et les données dans la CCD, est-ce que nous pouvons se qualifier pour le Palier 2 à la Période de mise à jour?

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSSB/A

Amd. No. - N° de la modif.  
007

Buyer ID - Id de l'acheteur  
017zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSSB

File No. - N° du dossier  
017zn.E60ZN-15TSSB

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### **Réponse 37:**

Les fournisseurs peuvent changer leurs arrangements, soit à la demande de renouvellement ou aux Périodes de mise à jour subséquentes. L'attestation des droits acquis soumise au renouvellement permet aux fournisseurs de renouveler leurs volets et catégories existants sans justification additionnelle. Les catégories et les volets pour lesquels les fournisseurs ne sont pas qualifiés doivent être démontrés conformément à la pièce-jointe B de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et la pièce-jointe B de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A). Pour les titulaires d'un AMA pour le Palier 1 qui souhaitent devenir un titulaire pour le Palier 2, veuillez vous référer à la réponse de la Question 36.

Les fournisseurs sont également invités à se référer à la réponse de la question 35 dans la modification 003 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et à la Question 26 dans la modification 003 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A) qui stipule:

Conformément à la Partie 6A, l'article 6.4.2 Invitation à soumissionner pour un arrangement en matière d'approvisionnement(AMA) à la page 32 de la DAMA/OC (E60ZN-15TSPS/A) et partie 6A, Article 6.4.2 Invitation à soumissionner pour un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) à la page 30 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), le fournisseur ne sera pas en droit de soumissionner un arrangement pour une période de mise à jour notamment s'ils ont soumis dans la période de mise à jour précédente car leur profil sera désactivé dans la CCD pendant que leur arrangement sera en évaluation. L'entrée de données dans la CCD est une exigence obligatoire pour les mises à jour. Si le profil du fournisseur est désactivé, le fournisseur ne pourra pas entrer dans la CCD et n'est donc pas en mesure de satisfaire aux exigences obligatoires pour la prochaine mise à jour. Par exemple, si un fournisseur soumet un arrangement à la Période de mise à jour 1 leur profil sera désactivé dans la CCD pendant que leur arrangement sera en évaluation. Le fournisseur ne sera pas en mesure de soumissionner un arrangement à la Période de mise à jour 2 mais sera en mesure de soumissionner un arrangement à la Période de mise à jour 3.

### **Question 38:**

Nous étions un titulaire d'un OC/AMA des SPTS pour une coentreprise mais, à cause d'une erreur de conformité à l'exigence relative à l'établissement des rapports, nous ne le détenons plus. Est-ce que c'est possible de renouveler la soumission antérieure ou sommes-nous obligés de soumettre comme un nouveau soumissionnaire?

### **Réponse 38:**

Conformément à la Partie 6A, à l'article 6.3.2 Arrangement en matière d'approvisionnement - établissement des rapports (à la page 31) et à la Partie 7A, à l'article 7.3.2 Offre à commandes – l'établissement des rapports (à la page 47) de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et à la Partie 6A Arrangement en matière d'approvisionnement - établissement des rapports (à la page 29) de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A), TPSGC se réserve le droit de suspendre l'offre à commandes (OC) ou l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) sans préavis si les rapports ne sont pas présentés à temps ou sont inexacts ou incomplets. Si l'OC et/ou l'AMA d'un fournisseur est suspendu, il est mis à « inactif » jusqu'à ce que les exigences relatives à l'établissement des rapports sont respectées. Les titulaires d'une OC ou d'un AMA pré-qualifiés sont rappelés de ces exigences dans la notification des rapports envoyé sur une base trimestrielle par l'autorité des SPTS. La suspension empêche les titulaires d'une OC et/ou d'un AMA qualifiés d'apparaître sur les résultats de recherche et de répondre aux demandes de proposition du Client jusqu'à ce qu'ils satisfont aux exigences relatives à l'établissement des rapports et leur OC et AMA sont remis à « actif ».

Les fournisseurs dont leur OC et/ou AMA ont été suspendus à la suite d'un non-respect des exigences relatives à l'établissement des rapports peut soumettre l'attestation des droits acquis pour le renouvellement (E60ZN-15TSPS/A et E60ZN-15TSSB/A) afin de conserver les catégories et les volets pour lesquels ils sont actuellement qualifiés.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSSB/A

Amd. No. - N° de la modif.  
007

Buyer ID - Id de l'acheteur  
017zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSSB

File No. - N° du dossier  
017zn.E60ZN-15TSSB

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

1. Les fournisseurs qui ont obtenu une OC et/ou un AMA sous l'invitation E60ZN-13TSPS/B, E60ZN-13TSPS/C, E60ZN-13TSSB/B et/ou E60ZN-13-TSSB/C sous NEA XYZ pourront compléter la CCD et soumettre par le biais des droits acquis pour les catégories et les volets pour lesquels ils sont actuellement qualifiés. Veuillez vous référer à la colonne C et D du tableau à la Partie 3, à l'article 3.1.3 - Tableau de présentation des soumissions qui se trouve à la page 20 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et la colonne C et D du tableau à la Partie 3, l'article 3.1.3 – Tableau de présentation des arrangements à la page 17 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A).
2. Les fournisseurs qui ont obtenu une OC et/ou un AMA avant 2013 sous NEA XYZ et qui n'ont pas renouveler par le biais des droits acquis sous l'invitation E60ZN-13TSPS/B, E60ZN-13TSPS/C, E60ZN-13TSSB/B et/ou E60ZN-13-TSSB/C doivent soumettre comme un nouveau soumissionnaire. Veuillez vous référer à la colonne B du tableau à la Partie 3, à l'article 3.1.3 - Tableau de présentation des soumissions qui se trouve à la page 20 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et la colonne B du tableau à la Partie 3, l'article 3.1.3 – Tableau de présentation des arrangements à la page 17 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A).

L'OC et/ou l'AMA existants et l'OC et/ou l'AMA nouvellement accordés en réponse à l'invitation E60ZN-15TSPS/A et/ou E60ZN-15TSSB/A demeureront « inactif » jusqu'à ce que les exigences relatives à l'établissement des rapports sont respectées.

**Question 39:**

*Bien que la question suivante a été soumise pour la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A), la réponse s'applique également à la DAMA (E60ZN-15TSSB/A).*

Nous avons soumis l'attestation des droits acquis pour le dernier renouvellement des SPTS centrée sur les tâches. Nous souhaitons nous pré-qualifier pour plus de catégories. Dans ce cas, puisque nous n'avons pas soumis des sommaires de projet (en raison des droits acquis), est-ce que nous devons soumettre des sommaires de projet pour les nouvelles catégories ou est-ce que des références suffiront?

**Réponse 39:**

Veuillez vous référer aux exemples fournis à la page 2 de 26 de la pièce-joint B et à la page 2 de 23 de la pièce-jointe C de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et à la page 2 de 14 de la pièce-jointe B de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A) concernant les titulaires actuels d'un AMA et/ou d'une OC qui veulent ajouter des catégories et/ou des volets à leur AMA et/ou OC.

**Question 40:**

Est-ce que la Couronne peut prolonger la date de clôture par trois semaines parce que la Couronne a émis plusieurs de leurs mises à jour en même temps, ie. SPTS Solutions, SPTS Tâches, SPICIT et AA-SPSV qui a été récemment soumis.

**Réponse 40:**

Veuillez vous référer à la modification 006 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A).

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSSB/A

Amd. No. - N° de la modif.  
007

Buyer ID - Id de l'acheteur  
017zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSSB

File No. - N° du dossier  
017zn.E60ZN-15TSSB

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### **Question 41:**

Pour les justifications des arrangements en matière d'approvisionnement centrés sur les solutions, si j'ai des projets qui totales plus de 20 000\$ et qui implique le Volet des services-conseils en affaires et services de gestion du changement et le Volet des services de gestion de projets, à lesquels je peux référer des exemples de l'Annexe A pour les différentes phases des solutions pour les deux volets, est-ce que je peux utiliser le projet pour les deux volets.

#### **Réponse 41:**

Un sommaire de projet peut être utilisé pour plus d'un volet en s'assurant que la description du projet démontre clairement que le fournisseur possède de l'expérience de la prestation de services professionnels centrés sur les solutions dans chaque volet.

Les fournisseurs sont également invités à se référer à la réponse de la Question 22 dans la modification 003 de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et à la réponse de la Question 19 dans la modification 003 de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A) qui stipule:

Oui, le fournisseur doit remplir et soumettre les modèles de sommaire de projet fournis à la pièce jointe B (pour les AMA) ou à la pièce jointe C (pour les OC) de la DOC/AMA (E60ZN-15TSPS/A) et à la pièce jointe B de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A) lorsqu'ils soumettent des sommaires de projets. Le modèle de sommaire de projet pour les volets 1, 2, 3 et 5 diffère de celui du volet 4. Veuillez vous assurer d'utiliser le modèle approprié en consultant la pièce jointe pertinente pour le volet en question. Dans le cas où des sommaires de projet ne sont pas présentés au moyen du modèle de sommaire de projet approprié, votre soumission sera déclarée irrecevable.

Les fournisseurs peuvent choisir de soumettre un modèle de sommaire de projet distinct pour chacun des volets additionnels pour lesquels ils souhaitent démontrer avec un seul projet ou ils peuvent ajouter des lignes à la section « Justification de la solution » du modèle de sommaire de projet pour démontrer les volets additionnels. Dans le dernier cas, les fournisseurs doivent s'assurer que toutes les lignes sous la section intitulée « Justification de la solution » du modèle de sommaire de projet sont copiées et complétées pour chacun des volets démontrés par un seul projet. A défaut de respecter cette exigence rendra les volets additionnels non-conformes.

#### **Question 42:**

Si l'entrepreneur a fourni la prestation de services professionnels centrés sur les solutions pour le volet 2 et 3 dans le même projet pour 7 mois en parallèle, comment est-ce que je compte les mois? Est-ce que c'est 7 mois pour volet 2 et 3 chacun ou dois-je diviser le 7 mois entre les deux volets, soit 1/2 chacun ou 1/3 et 2/3 dépendant du montant de temps dans chacun des volets? Par exemple, 5 mois pour le volet des services de gestion de projets et 2 mois pour le volet des services-conseils en affaires et services de gestion du changement, ou vice versa?

#### **Réponse 42:**

Les modèles de sommaire de projet qui se trouvent à la pièce-jointe B de la DAMA (E60ZN-15TSSB/A) exigent aux fournisseurs d'insérer les dates de début et les dates de fin du projet. Les renseignements concernant la durée de chacun des volets démontrés par le projet n'est pas requis dans la section intitulée « Justification de la solution » du modèle de sommaire de projet.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
E60ZN-15TSSB/A

Amd. No. - N° de la modif.  
007

Buyer ID - Id de l'acheteur  
017zn

Client Ref. No. - N° de réf. du client  
E60ZN-15TSSB

File No. - N° du dossier  
017zn.E60ZN-15TSSB

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**Période 3 – Dernière période supplémentaire pour les demandes de renseignements:**

**Conformément à l'article 2.7, Demandes de renseignements – demande de soumissions à la Partie 2 – Instructions à l'intention des fournisseurs, le Canada confirme qu'il a reçu 8 questions. À ce moment-ci, des réponses ont été fournies à toutes les questions qui ont été reçues dans le délai établi pour la Période 3 – Dernière période supplémentaire pour les demandes de renseignements, soit au plus tard le 10 mars 2015, à 14 h (HAE). Voici un sommaire des modifications antérieures à la demande de soumissions émises pour l'invitation E60ZN-15TSSB/A concernant les réponses du Canada aux questions de la Période 1, la Période 2 et la Période 3.**

<b>Modification à l'invitation no.</b>	<b>Distribution</b>	<b>Date publiée</b>	<b>Les réponses du Canada aux questions de la Période 1 – Période de questions initiale</b>
Modification 001	Achatsetventes.gc.ca	10 février 2015	
Modification 002	Achatsetventes.gc.ca	17 février 2015	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10
Modification 003	Achatsetventes.gc.ca	24 février 2015	11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26
Modification 004	Achatsetventes.gc.ca	27 février 2015	27, 28, 29, 30, 31 et 32
Modification 005	Achatsetventes.gc.ca	05 mars 2015	33 et 34
Modification 006	Achatsetventes.gc.ca	12 mars 2015	
Modification 007	Achatsetventes.gc.ca	16 mars 2015	35, 36, 37, 38, 39, 40, 41 et 42

**TOUTES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**